

# Maraîchage biologique

## « Cultivons la Solidarité »

*Le maraîchage biologique, sous la forme de chantier d'insertion, est une activité dont l'objet est de favoriser l'insertion professionnelle. L'activité a été créée en février 2004 à Kerzouric, Guipavas, commune de Brest Métropole Océane, sur une surface de 2,8 hectares, mise à disposition de Prélude par la collectivité pour une durée de 9 ans (renouvelable).*



## Le travail

Les terres agricoles sont mises en exploitation maraîchère en plein champ et avec des serres tunnels, où sont cultivés des légumes biologiques de saison variés : carottes, radis, navets, pommes de terre, salades, poireaux, mâche, haricots verts, courgettes et prochainement tomates, fraises, poivrons... Ces légumes sont produits et distribués à un réseau d'adhérents, qui, en contrepartie d'une cotisation mensuelle (ou part sociale de légumes), reçoivent un panier de légumes chaque semaine.

Le panier a une valeur d'environ 13 euros, correspondant au prix moyen du marché. Les paniers sont plus ou moins remplis suivant la saison et les conditions climatiques. Ils peuvent être complétés par des produits provenant d'autres exploitations agricoles biologiques. Les adhérents reçoivent régulièrement avec leurs légumes un journal présentant l'activité de maraîchage, des recettes... Les légumes sont, soit retirés sur place par les adhérents, soit livrés dans des lieux de dépôt (entreprises, associations, CDAS...)

Ce projet a rassemblé 25 adhérents en 2004, notre objectif est de monter à 40, 50 adhérents en 2005 et d'atteindre 80 adhérents en 2006. L'enseignement tiré du fonctionnement de nombreux projets mis en œuvre dans le cadre du réseau « Jardins de Cocagne » montre qu'une activité de 2 hectares permet de donner du travail à une quinzaine de salariés et de produire des légumes pour 80 adhérents. Les adhérents apportent des ressources propres à l'activité, qui viennent progressivement compléter les subventions d'insertion ou d'exploitation. L'objectif est d'atteindre 15 à 20% de ressources propres en 2006.

## Les conditions de travail

- Horaires de travail : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, avec une première équipe en début de semaine et une seconde en fin de semaine.
- Restauration : les repas de midi peuvent être pris dans les locaux de Prélude, dans une salle aménagée à cet effet.
- Vestiaires, douche sont aménagés dans nos locaux.
- Les vêtements de travail et les équipements de protection individuels (EPI) sont fournis par Prélude.

## Le public

Le maraîchage s'adresse à des personnes de tous âges, femmes et hommes connaissant des difficultés d'accès à l'emploi et voulant travailler. Ces personnes sont employées sous contrat aidé par l'Etat après agrément de l'ANPE.



## Le dispositif

Un tel projet ne se gère pas et ne s'organise pas comme un jardin familial, mais bien comme une exploitation maraîchère requérant des moyens adéquats et une véritable technicité :

- Deux techniciens maraîchers professionnels encadrent ces activités. Ils sont garants du plan de culture et des récoltes, des règles d'hygiène et de sécurité, de l'organisation du travail et de la progression professionnelle des ouvriers maraîchers.
- L'accompagnement socio-professionnel des salariés est mis en place dès le recrutement, afin de les aider à faire le point (bilan personnel et professionnel), à résoudre les situations difficiles et à construire avec eux les étapes suivantes de leur accès à l'emploi. Cet accompagnement est réalisé par une conseillère d'insertion professionnelle. Les encadrants techniques, la conseillère d'insertion et le coordinateur se concertent régulièrement sur la progression des salariés.
- La coordination des activités de Prélude Brest, le maraîchage et les chantiers bâtiment et entretien des espaces naturels sensibles, est assurée par Philippe Salvin, sous la direction de François Revert.

**Association Prélude**  
20 impasse du Grand Kervern  
29200 BREST  
Tél 02 98 47 42 79  
prelude@clps.net  
Directeur : François REVERT

Prélude, association loi 1901, a pour projet de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi, en particulier des populations les plus fragiles.



### à retenir

Le maraîchage est avant tout un outil d'insertion professionnelle. L'expérience montre que le retour au travail se fait souvent par la reprise d'une activité à temps partiel permettant de redevenir actif, de faire valoir des qualités aux yeux d'employeurs, d'être au courant, au contact des opportunités d'emploi. Des opportunités ou des perspectives d'emploi que peuvent également apporter les adhérents par leurs propres réseaux de connaissance.

## les partenariats

### ...avec les acteurs de l'emploi

Cette activité de maraîchage est réalisée dans le cadre d'une convention d'activité d'utilité sociale (DDTEFP) et du Plan Départemental d'Insertion du Conseil Général, en partenariat avec l'ANPE, la Mission Locale, le PLIE du Pays de Brest, les Commissions Locales de Lutte contre les Exclusions du Pays de Brest, qui repèrent et positionnent des personnes pour lesquelles un contrat de travail en maraîchage biologique correspond à une étape pertinente de leur parcours d'accès à l'emploi.

### ...avec le secteur professionnel

Lors de l'étude de faisabilité et de la phase d'implantation du projet, les contacts ont été pris avec la Maison de l'Agriculture Biologique, le Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB), la Chambre d'Agriculture : tous ont confirmé leur intérêt pour ce projet ; des pistes de coopération ont été avancées, notamment sur des aides techniques de culture et des conseils que peuvent apporter des agriculteurs biologiques.

Prélude est adhérent du Réseau Cocagne et du Groupement pour l'Agriculture Biologique. La mise en œuvre d'un tel projet requiert des moyens complémentaires aux moyens ordinaires alloués à un chantier d'insertion. La Communauté Urbaine de Brest (CUB), le Conseil Général du Finistère, l'AGEFIPH, l'Etat et le FSE cofinancent toute la phase de démarrage de l'activité et son fonctionnement.

## accompagnement de l'action

L'accompagnement social et professionnel des salariés est mené en relation avec les partenaires et les structures et organismes compétents en matière de santé, logement, aide financière...

Des réunions de suivi des salariés sont prévues tous les mois avec le PLIE, la Mission Locale et l'équipe Insertion par l'Activité Economique de l'ANPE, avec en vue la préparation et la déclinaison des étapes suivantes de l'accès à l'emploi des salariés : évaluations en milieu de travail, formation, accompagnement vers l'emploi, mise en relation avec des offres... Ainsi, en fin de contrat, le relais est pris sans rupture par les correspondants de ces organismes.

Les bénéficiaires passent d'une situation d'assistés à celle de producteurs. Le travail de la terre et la vie au plein air ont des vertus équilibrantes, autant sur le plan physique que psychologique.

Le contrat de travail permet aux personnes en difficulté de travailler ou retravailler et, par là même, de retrouver un statut social, une activité et un salaire. L'impératif de production génère une dynamique de travail :

- Une reprise d'un rythme de vie, de repères personnels,
- La restauration de liens socioprofessionnels au sein d'une équipe,
- Réentraînement à l'exercice physique, au rythme de travail,
- Retrouver le goût de travailler et d'apprendre ensemble,
- Acquisition de compétences professionnelles : en culture, taille, traitement, organisation du travail, utilisation et entretien du matériel.

En parallèle, le temps du contrat est également un temps privilégié pour le repérage, la prise en compte et le traitement des situations faisant obstacle à l'accès à l'emploi (santé, logement, administratives, mobilité...)

## évaluation de l'action

Du fait de la situation de l'emploi en maraîchage dans le Pays de Brest, il existe des débouchés importants en maraîchage, que ce soit en production légumière conventionnelle sous serre ou de plein champ. Le volume annuel des offres d'emploi est estimé à 460. Ces offres d'emploi proviennent à 80% des communes de la CUB et de ses environs.

Les salariés, en cours ou à l'issue de leur contrat au jardin, pourront trouver un emploi dans ce secteur. C'est une activité d'insertion qui peut offrir à des personnes en difficulté des possibilités d'insertion larges et rapides en maraîchage (avec un minimum d'effort personnel).

On peut estimer à 40% les suites de parcours positifs : projets professionnels élaborés et engagés, emploi, formation...